Louis Briçaud

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1677 Sorti :

Né à Lyon (Rhône) , le 1657

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. I, p. 228.

Bonardi, p. 147, 148.

Laglet-Dufresnoy : Réflexions sur la conspiration ... T. V, p. 170-209

MM. 610 , **page** 178 , **N°** 875

Le Confrère Louis Brigault, tonsuré

Né à Lyon, 20 ans

Fils de Claude Brigault gentilhomme de la chambre

Humanités et philo à Paris

Entré à Paris le 9 Nov 1677, vêtu le

Pension : 200 ₶ à l'Inst. Entretien toujours

Scaun.

Brigant.

compromis dans la conspiration
de Cellamare.

Adry ±, 228.

Le Père Louis Brigaud

Listes des Assemblées = 1687 Langres act.
1690 Lyon "

Nécrologe = Absent

M.M. 607, 3e catalogue, N 190 =

Louis Brigault, de Lyon, entré à Paris en 1677, prêtre, Sorti

M.M. 610, page 89. verso.

Louis Brigault de Lyon, fils de Claude Brigault, gentilhomme de la chambre, 20 ans, entré le 9 Nov 1677, Soussré. A fait humanités et philosophie à Paris. Paiera 200tt de pension à l'Institution et son entretien pour toujours.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25.681) t. I. p 228 =

Parmi les ecclésiastiques pris et conduits à la Bastille dans l'affaire de Cellamare, il se trouva un certain abbé Brigaut, qu'on a su depuis avoir été un des plus ardents conspirateurs et comme l'agent général de la conspiration. Comme, peu de jours avant sa détention, il avait confié une cassette à un de ses amis qui avait été ou qui était encore gentilhomme ordinaire du roi et qu'il lui déclara en même temps qu'il y avait dans cette cassette des papiers importants, il le pria de les brûler en cas de mort ou d'accident imprévu, qu'il pourrait peut-être apprendre qu'il lui serait arrivé, car il supposait à son ami qu'il allait faire un voyage en Angleterre pour des affaires de la dernière conséquence. Cet ami fut très fonctuel à exécuter les ordres de l'abbé Brigaud, dès qu'il apprit qu'il avait été arrêté, et c'est ce qui fut cause qu'on ne put trouver aucune preuve, du moins par écrit, de la part qu'il avait dans la conspiration, mais comme, dans

des cas semblables à celui où l'on était alors, l'immunité ecclésiastique n'est pas autant respectée en France qu'elle voudrait l'être et que même en pareille conjoncture elle serait peu respectable et ne doit jouir d'aucun privilège, des moyens un peu plus violents que les détours et les questions captieuses dont les juges font usage dans les interrogatoires, ayant été employés, l'abbé déclara tout ce qu'on voulut et plus encore, dit-on, qu'on n'en attendait, car l'on sut qu'il prêtait sa plume au parti et qu'il avait composé les manifestes et la plupart des pièces qu'on devait distribuer en France au nom du roi d'Espagne.

(Histoire publique et secrète de la Cour de Madrid, page 470.)

A la même page, il y a en note : Cet abbé est de Lyon, fils d'un marchand. Il a été longtemps prêtre de l'Oratoire. Il a prêché autrefois avec quelque réputation. On a parlé diversement de son sort à la Bastille.

Ibid. page 474 : « Quoiqu'on eût dit que l'abbé Brigaut eût accusé quelques jésuites d'être mêlés dans la conspiration, on ne parla cependant d'aucun religieux de cette société ; ce qui certainement leur ferait beaucoup d'honneur, s'il n'est pas vrai qu'on les ait un peu voulu ménager dans cette occasion.

Il était encore à la Bastille en 1722.

Voir Laugier Dufresnoy Réflexions sur la conspiration projetée par le prince de Cellamare, imprimée à la suite des Mémoires de la Régence T V. p 170-209

« Croirait-on qu'un homme qui se met à la tête d'un complot de cette nature, n'ait « pas chez lui de gens affidés pour y écrire les lettres, les mémoires et les instructions « nécessaires dans de si grands mouvements ? L'abbé Brigault, qui était de temps « immémorial ami de l'abbé Bignon, produisit le nommé Burlat Jean, écrivain de la « Bibliothèque du roi .... Effrayé, le bonhomme alla tout dénoncer à l'abbé Dubois